

## **PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS AU REGLEMENT 2% DE SYNTHESE – SAISON 2014**

*Les propositions suivantes émanent de la CTR motocross et vous seront soumises lors de notre réunion de fin de saison le 23 novembre 2013.*

### **Tarif d'engagement au critérium et aux courses**

Tarif d'engagement au critérium : 13€/adulte et 7€/enfant 50-60cc  
*Les montants sont inchangés*

Tarif d'engagement aux courses : 20€/adulte et 8€/enfant 50-60cc  
*La CTR propose une augmentation pour le tarif adulte pour garantir l'équilibre financier des organisateurs.*

### **Commissaires de pistes sur les courses - sécurité**

1- Prévoir pour chaque commissaire un chasuble de couleur identique.

2- Rôle de commissaire : La mobilisation et la formation des commissaires de pistes sont des éléments indispensables pour assurer une sécurité maximale sur nos organisations Ufolep. Afin de réfléchir et trouver collectivement des solutions, la CTR proposera un temps d'échange et de réflexion lors de la réunion du 23/11.

### **Motocross éducatif**

La pratique et le développement du motocross éducatif est une priorité pour notre fédération.

La CTR souhaite développer les stages à destination des pilotes inscrits en « éducatif ». Les clubs seront sollicités pour accueillir ces stages.

L'Ufolep appuiera l'engagement des associations soutenant la pratique des jeunes.

### **RAPPEL - Passeport motocross**

Le passeport moto est annuel.

Pour la saison 2013-2014, chaque licencié moto (dont les 50/60) doit être en possession d'un passeport ; Le coût de ce passeport moto est de 5 € ; il est délivré par votre délégation départementale Ufolep.

Un licencié propriétaire de plusieurs motos doit détenir un passeport par moto (un seul passeport lui sera néanmoins facturé).